

St-Gall, 17 octobre 2013

## **Extrait de la prise de position de la Société Suisse des Officiers (SSO) au sujet de la consultation du message sur le développement de l'armée (DEVA)**

Simultanément au dépôt du message sur le développement de l'armée, le Conseil fédéral a annoncé le remaniement du rapport sur la politique de sécurité pour fin 2014 - début 2015, ce qui n'a pas manqué et ne manquera pas de susciter des questions de fond quant à la stratégie suivie.

En outre la SSO reste dubitative par rapport au fait que le Conseil fédéral et le Parlement (alors que les deux chambres se sont prononcées pour le plafond à 5 mia) n'ont pas encore résolu leurs différends quant au financement de l'armée dès 2016 ce qui diminue considérablement la pertinence du message DEVA en différents points. La SSO juge cette situation comme étant problématique et déplore que cette incertitude hypothèque la base du développement de l'armée. Dans ce contexte on peut se demander s'il est vraiment judicieux de prendre position.

La SSO a néanmoins décidé de le faire, parce qu'elle estime d'une part que le modèle AXXI doit impérativement être changé et que d'autre part un arrêt des mesures de développement serait dommageable pour l'armée dans son ensemble, donc pour la sécurité du pays.

La Société Suisse des Officiers dit **«oui... mais»** au message sur le DEVA:

**Oui**, car la correction des manques est significative dans les domaines suivants :

- dans l'**instruction** (paiement du dernier galon, renforcement des responsabilités de la milice dans l'instruction, deux départs d'ER par année),
- dans l'**équipement** (volume d'équipement plus élevé, y compris réserves),
- dans la **disponibilité** (formations de milice avec une disponibilité accrue pour des interventions subsidiaires),
- dans le **financement** (arrêt de la diminution des moyens, augmentation de la sécurité de planification).

Ces éléments sont urgents et nécessaires, et ne peuvent pas être différés. Ils apportent de réelles et substantielles améliorations par rapport à la situation actuelle.

**Cela étant** certains **aspects** importants de ce DEVA sont, de notre point de vue, problématiques voir incomplets et exigent des **améliorations, voire certaines corrections.**

La SSO demande par conséquent:

- Que l'on accorde la priorité à la **capacité de défense** au sens **moderne** du terme, car l'armée est sensée être équipée et organisée en conséquence pour remplir cette mission. La notion de défense doit être comprise comme étant la capacité à préserver en tout temps et dans toutes les dimensions la souveraineté, la sécurité, l'intégrité et l'indépendance du pays. Cette notion inclut donc la disponibilité et la capacité opérationnelles sur terre, dans les airs et dans le cyber-espace, selon un ordre de priorité que l'on ne trouve d'ailleurs pas dans ce message.
  - Que l'on mette en place les mesures visant à maintenir au minimum le savoir-faire dans ce domaine. Il serait très dangereux pour la Suisse de perdre ce savoir-faire, sachant qu'il est quasiment exclu de le réobtenir.

- Un **financement** de l'armée à court terme ( 2016 – 2020) d'**au moins CHF 5 milliards par an, ce qui constitue l'extrême limite basse**. En effet le rapport supplémentaire au rapport de l'armée de 2012 fixe le plafond à CHF 5.4 milliards par an pour combler les lacunes dans les capacités et l'équipement. À moyen et long terme (dès 2020) le financement de l'armée doit se calculer sur la base de 1% du produit intérieur brut, sans quoi le rapport entre le fonctionnement et l'investissement ne pourra pas atteindre l'équilibre économique nécessaire. En outre sans l'élévation de ce plafond de dépenses, les lacunes apparues dans les capacités et l'équipement ne pourront pas être comblées et la modernisation nécessaire vers un niveau technologique adéquat ne pourra pas être garantie. Il est illusoire de vouloir faire croire qu'une armée plus petite coûte moins cher.
- **Que l'armée soit planifiée sur la base d'un effectif cible fixé à 120 000 hommes**. C'est le seul moyen de garantir des effectifs suffisants permettant la création d'une relève maximale (aussi pour les cadres), afin d'éviter d'avoir à maintenir longtemps le même personnel en opération, en situation de crise. Il s'agit là de prendre aussi en compte les besoins de l'économie au sens large. La SSO demande donc l'introduction d'une flexibilité dans l'effectif qui devrait se situer au minimum à 100'000 et au maximum à 120'000 hommes selon l'évolution de la situation stratégique, sans devoir passer par une modification législative.
- La mise en place de conditions favorables **nécessaires au recrutement et à la relève des cadres, ainsi qu'une meilleure reconnaissance des compétences managériales**. On peut par exemple citer des incitations matérielles et immatérielles adéquates (compte formation, reconnaissance de la formation militaire par le monde académique par l'octroi de crédits ECTS selon le système de Bologne pour des formations militaires continues). Il faut impérativement qu'un nombre suffisant de citoyennes et de citoyens bien qualifiés perçoive comme attrayant le fait d'assumer des fonctions de cadre à l'armée. Il va de même pour les employeurs qui devraient pouvoir mesurer et apprécier la valeur ajoutée apportée par les compétences managériales acquise dans le cadre de ces formations de cadre.
- Que la milice soit renforcée et que l'accessibilité à toutes les fonctions et tous les grades soit garantie.
- Un **modèle flexible de CR**, d'une durée de base basée sur les objectifs pédagogiques et opérationnels du CR. De notre point de vue la base devrait être de **trois semaines tout en assurant une certaine flexibilité**. Flexibilité car l'expérience montre que deux semaines sont parfois suffisantes pour certains corps de troupes en vue d'entraîner suffisamment tous les niveaux à la disponibilité de base.
- Un **maintien des brigades d'infanterie**, non seulement à des fins de «protection», mais également comme unités utilisables pour tous les types d'opérations, car un combat interarmes est impossible sans une composante suffisamment importante de l'infanterie. D'autre part une subordination aux régions territoriales des bataillons d'infanterie posera des problèmes très complexes en terme de conduite, dans le cas d'un engagement simultané sur plusieurs secteurs et sur plusieurs spectres d'intensité.
- Que l'infanterie conserve sa capacité d'engagement depuis la basse intensité jusqu'à la haute intensité et soit équipée et instruite en conséquence.

- Un nouveau modèle en matière de renseignement militaire, beaucoup plus proactif, doté de senseurs et de capteurs permettant l'acquisition, l'analyse puis la diffusion de ce bien essentiel à toute politique de sécurité: le renseignement. Dans ce domaine il semble évident que la collaboration internationale soit une piste à étudier de près.
- Une artillerie qui, en tant que système le plus complexe de l'armée, doté d'une proportion plus élevée qu'ailleurs d'officiers et de spécialistes, devra notamment veiller à ne pas descendre sous la taille critique afin de maintenir la compétence au sein du système de milice (savoir-faire). Pour l'artillerie, la chaîne d'effets capteur-décideur-effecteur doit être disponible dans son ensemble en vue de permettre une instruction efficace et crédible. Les projets de remplacement du matériel doivent être engagés le plus tôt possible et sans interruption, en raison des longues périodes liées à la mise en place et à l'instruction. L'artillerie devra gagner en précision et en vitesse d'adaptation des feux.
- Un **concept de stationnement** qui se base prioritairement sur les besoins réels et pas sur les intérêts partisans ou politiques.
- **Un stop aux nouvelles mises hors service de système d'armes ou similaires, ou au minimum l'acquisition immédiate d'éléments de remplacement**, car, à l'avenir, aucune nouvelle lacune dans les capacités ne devra être provoquée qui ne pourrait ensuite, pour diverses raisons, être comblée assez rapidement.
- Des **éclaircissements sur la Kopfstruktur** qui comporte certains points ambigus et dont la logique intrinsèque nous laisse perplexe. L'objectif réellement poursuivi par ce modèle d'organisation reste flou. La SSO s'interroge sur la question de la réduction du nombre d'officiers généraux et sur les raisons concrètes à l'origine de cette volonté (pour exemple le fait que l'école des sous-officiers de carrière (BUSA) ne soit plus commandée par un officier général est incompréhensible).

La prise de position complète de la SSO vous trouvez sur [www.sog.ch](http://www.sog.ch)